

Distr. générale 9 juin 2023 Français

Original: anglais

## Comité des droits de l'homme

## Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3881/2021\*.\*\*

Communication soumise par: D. I.

 $Victime(s) \ pr\'esum\'ee(s):$  L'auteur(e) État partie: Bélarus

Date de la communication : 24 mai 2018 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Liberté de recueillir des informations ; procès équitable

Le 22 mars 2023, le Comité, constatant qu'il avait perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3881/2021.

<sup>\*\*</sup> Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Farid Ahmadov, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Rodrigo A. Carazo, Yvonne Donders, Mahjoub El Haiba, Carlos Gómez Martínez, Laurence R. Helfer, Marcia V. J. Kran, Bacre Waly Ndiaye, Hernán Quezada Cabrera, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Tijana Šurlan, Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Teraya Koji, Hélène Tigroudja et Imeru Tamerat Yigezu.



<sup>\*</sup> Adoptée par le Comité à sa 137<sup>e</sup> session (27 février-24 mars 2023).